

PROGRAMME DE FORMATION EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DISPOSITIF DE L'APPRENTISSAGE

Public concerné : Tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation et aux critères légaux d'éligibilité du contrat d'apprentissage.

Prérequis : Être titulaire d'un BAC ou d'un titre de niveau 4.

Conditions d'accès : Avoir trouvé un employeur.

Modalités et délais d'accès :

L'inscription à la formation est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage entre le candidat, l'employeur et l'organisme de formation. Ce contrat doit être signé dans les 3 mois après le début de la formation pour permettre l'inscription.

Les étudiants déjà inscrits en formation initiale ont la possibilité de changer de parcours à tout moment et de passer en apprentissage, sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage.

Objectif : Être en capacité d'exercer les fonctions et les activités définies dans « le référentiel professionnel » de l'Arrêté du 22 Août 2018 relatif au DEEJE.

- Mettre en œuvres des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil du jeune enfant,
- Favoriser le développement global du jeune enfant,
- Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale,
- Impulser et coordonner l'action éducative avec l'équipe pluri professionnelle,
- Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille,
- Favoriser les dynamiques inter institutionnelles et partenariales et contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires,
- Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance.

Durée de l'action : 3 ans de formation

- Formation théorique : 1 500 heures organisées ainsi : 1185h de présence au CFA et 315 heures de Formation En Situation de Travail chez l'employeur.
- 1 période de stage de 8 semaines hors structure employeur est préconisée par Hetis, mais n'est pas imposée par les textes ministériels du DEEJE.

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap.



6 Rue Chanoine Rance Bourrey 06105 Nice
T el. 04 92 07 77 97 | Fax. 04 93 84 78 65

Association loi 1901 | Déclaration d'existence n° W062004103 | n° de SIRET : 782 615 181 000 24
N° de déclaration d'activité : 93060005706

HETIS CAMPUS VAR – accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités de partenariat CFA / employeur :

Le CFA organise des rencontres au sein de la structure employeur, à minima une fois par année de formation, afin d'échanger sur le parcours de l'apprenti.

Le CFA est en lien direct avec le Maître d'apprentissage désigné et le convie à des rencontres, appelées « comités de liaison », organisées 2 fois par année de formation.

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'une cheffe de Département, d'une coordinatrice pédagogique et de 6 cadres pédagogiques. Par ailleurs, des vacataires-spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ de la petite enfance interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphi de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les stagiaires peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des stagiaires.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose plus de 5000 ouvrages, une soixantaine d'abonnements réguliers et 560 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et ils ont la possibilité de réaliser des impressions.

Draguignan : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes.

Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revue, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques :

Le projet de l'Institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur diverses modalités pédagogiques comme :

- l'exposé oral
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- les mises en situation
- projection-débat

Contenu :

- **Domaine de formation n°1** « *Accueil et accompagnement du Jeune Enfant et de sa Famille* » 500 heures.
- **Domaine de formation n°2** « *Action éducative en direction du Jeune Enfant* » 500 heures
- **Domaine de formation n°3** « *Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle* » 250 heures
- **Domaine de formation n°4** « *Dynamiques inter institutionnelles, partenariats et réseaux* » 250 heures

Modalités d'évaluation :

- Effectuer un test de positionnement pédagogique.
 - - Evaluation intermédiaire
 - - Contrôle continu
 - - Certifications
-
- **Domaine de compétences n°1** « *Accueil et accompagnement du Jeune Enfant et de sa Famille* » :
 - Analyse de situation, d'accueil et d'accompagnement, individuelle ou collective - *écrit coef. 1 et oral coef. 1*
 - Mémoire de pratique professionnelle - *écrit coef. 1 et oral coef. 1*
 - **Domaine de compétences n°2** « *Action éducative en direction du Jeune Enfant* » :
 - Dossier d'actions éducatives - *écrit coef. 1 et oral coef. 1*
 - Démarche de santé et de prévention - *oral coef. 1*
 - **Domaine de compétences n°3** « *Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle* » :
 - Elaboration d'une communication professionnelle – *oral coef. 1*
 - Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles - *écrit coef. 1 et oral coef. 1*
 - **Domaine de compétences n°4** « *Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux* » :

- Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale - *écrit coef. 1 et oral coef. 1*
- Contrôle de connaissances - *écrit coef. 1*

Modalités d'évaluation :

- Entrée en formation :

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur.
- Effectuer un test de positionnement pédagogique

- Evaluation :

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves finales (écrites et orales) selon le domaine de compétences (DC) concerné et conformément au référentiel de certification.

Les étudiants doivent valider les 4 domaines de compétences afin d'obtenir le Diplôme d'Etat, délivré par la DREETS.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des DC validés et peut représenter l'année suivante les DC manquants.

Sanction : Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants.

Coût pédagogique : par année de formation

- Secteur privé : NPEC¹ France Compétences : entre 7 000€ et 7424€ (selon les secteurs d'activité) prise en charge à 100% par OPCO
- Secteur public fonction hospitalière et services de l'Etat : différentes ressources mobilisables (plan de formation, ANFH...)

¹ NPEC : Niveau de Prise En Charge